

**DIRECTION DE L'ANALYSE, DES ETUDES ET DE LA
COMMUNICATION**

DAEC/09-473-59 du 09/11/2009

**ENQUETE N 8 - TAXE D'APPRENTISSAGE 2010 - CAMPAGNE 2009 - ANNEE
DE SALAIRE 2008**

Destinataires : Mesdames et messieurs les directeurs d'établissement privé sous contrat

Affaire suivie par : Mme TOMAS - Tel : 04 42 91 73 56 - Fax : 04 42 91 70 11

Dans le cadre de l'enquête n°8, relative au recensement des subventions reçues au titre de la Taxe d'Apprentissage dans les établissements, je vous demande de bien vouloir remplir le document joint, et de nous le faire parvenir par tout moyen à votre convenance par courrier, fax, téléphone ou par courriel :

Rectorat d'Aix-Marseille

DAEC / Madame Tomas

Place Lucien Paye - 13621 Aix-en-Provence Cedex 1

Tél. 04 42 91 73 56 - Fax 04 42 91 70 11

ce.daec@ac-aix-marseille.fr

Avant le 18 décembre 2009

Les sommes seront exprimées en **euro arrondis, sans les centimes.**

Je vous remercie de la coopération dont vous ferez preuve pour mener à bien cette opération.

Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille

RECTORAT - DAEC à l'attention de Mme TOMAS
Place Lucien Paye
13621 AIX - EN - PROVENCE
Tél : 04 42 91 73 56
Fax : 04 42 91 70 11

NOM ET NUMERO DE L ETABLISSEMENT :

TABLEAU 235A

TAXE D'APPRENTISSAGE : Campagne 2009 (Salaires 2008)

MONTANT TOTAL DE LA TAXE arrondi et sans les centimes	-----
---	-------

Si l'établissement regroupe lycée, lycée professionnel et (ou) collège, veuillez préciser si la somme tient compte des 3 entités.

NB : A retourner au Rectorat - service DAEC - avant le 18 décembre 2009 :

soit **par courrier** à l'adresse ci-dessus

soit **par courriel** : ce.daec@ac-aix-marseille.fr

soit **par fax** : 04 42 91 70 11

soit **par tél** : 04 42 91 73 56